

8
20 avril 1916
Augkarshou, le 31 Mars 1916

Le Conservateur des monuments du groupe
d'Augkar a
Moussi le Directeur de l'École fr. d'Étr. Orient
Hanoi
et a
Moussi le Président de la Commission archéologique
de l'Indochine,
Paris

Rapport sur les travaux exécutés dans le groupe
d'Augkar en Mars 1916.

Les crédits affectés et affectés aux travaux de
conservation des monuments du groupe d'Augkar sont
les suivants :

Allocation du Protectorat du Cambodge	7000.00
École fr. d'Étr. Orient (Budget Général)	13000.00
	<hr/>
	20.000.00

Conformément aux instructions du Directeur de l'École
française chacun de ces crédits doit faire l'objet d'un
compte particulier, et il ne saurait d'ailleurs en être autre-
ment puisque deux budgets ont en cause. La comptabilité,
représentée par l'enregistrement des feuilles d'attachements, est
donc nettement séparée; elle est enregistrée d'une part sous
la rubrique " Protectorat du Cambodge, crédit de 7000^{fr.} ";
d'autre part, pour les crédits de l'École, elle porte la mention
" Budget Général, Crédit de 13.000^{fr.} ", ch. p. XXXII, art. 5, § 9.

Suivant

Suivant le programme adopté par le Directeur de l'École française les 7000 \$ du Cambodge sont utilisés en 1916 au parachèvement du déchargement du Baphuon et de sa chaussée d'accès, les 13000 \$ du Budget général serviront à dégager la terrasse du Phimeasacas, dite Terrasse des éléphants, et le temple du Phimeasacas lui-même. Il s'agit, bien entendu, d'un travail absolument complet qui ne demandera plus que des soins d'entretien. Je pense pouvoir aussi établir avec le reliquat du crédit de 13.000 \$ une bonne route de communication entre le Phimeasacas et son entrée d'honneur (Est).

How la Commission archéologique de l'Indochine

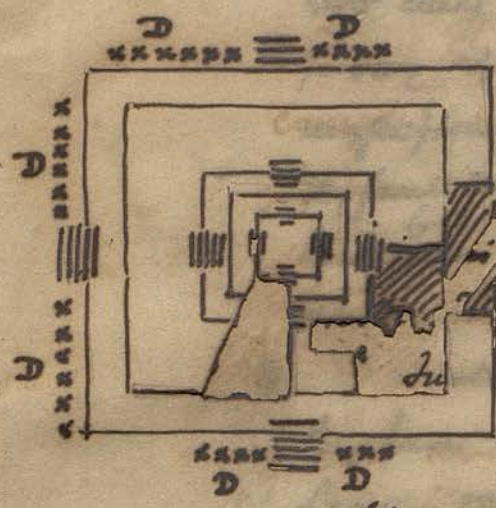
Je crois devoir ajouter, au sujet des crédits ci-dessus mentionnés ceci : au taux actuel de la piastre, 2.70, l'ensemble de ce qui est mis à ma disposition représente en francs une somme ~~assez~~ considérable : $20.000 \text{ } \$ \times 2.70 = 54.000 \text{ francs}$, mais, comme dans la réalité de choses la piastre ne vaut ici qu'en tout que piastre, quel que soit son cours, nous n'avons pas en 1916 un crédit supérieur à celui de 1914⁽¹⁾ en dépit d'une différence assez sensible de 30 centimes par unité, soit, pour le total une différence de 6000 francs. En effet les salaires des coolies sont invariables, que le taux de la piastre soit bas ou élevé, et nous aurons donc cette année, en opérant sur le même crédit et pour un résultat sensiblement égal, une dépense supérieure de 6000 francs à celle de 1914, époque où la piastre se maintenait dans le

(1) En 1914 le deux crédits mis à ma disposition ~~étaient~~ ^{étaient} un total de 20000 \$.

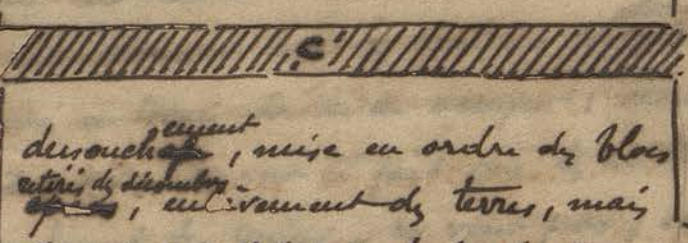
environs de 2.40.

J'expliquerai plus loin mes craintes au sujet d'une augmentation possible de salaires.

Travaux. - En exécution de notre programme les travaux ont porté uniquement, en Mars 1916, sur le Baphuon et la terrasse du Phimeauacas.



Baphuon. - Le schéma ci-contre vous montrera où se font les travaux au 31 Mars. parties blanches sont terminées en



Entre les ce qui concerne la zone brisée :

desouchés, mise en ordre de blocs et débris de débris, et revêtement de terres, mais

J'y ai installé une forte équipe pour un parachèvement qui consiste à enlever les petites racines et la terre dans les joints des pierres. C'est un travail de patience qui est indispensable de faire sous peine de voir, dès les premières pluies, un retour offensif de la végétation. En A on rencontre une énorme coulée de terre qui part du haut du revêtement et vient s'étaler dans la grande cour du premier étage. J'ignore d'où provient cette terre et comment elle peut occuper la hauteur de deux étages. Elle forme, en somme, un plan incliné qui, selon toute vraisemblance, ne doit rien aux apports du vent. - Toujours est-il que mon plus fort souci s'attache à cet endroit et que je procède aux déblais avec une extrême prudence de crainte de trouver le vide sous cet amas de terre, ou des arbris, ruinés, et de provoquer un éboulement. Les sondages préalables m'ont fait trouver la pierre au niveau

de la courrette du 2^e étage et sur l'élévation des subasse-
-ments, mais il peut y avoir des voluteses, de continuité
et je préfère conduire avec lenteur cette partie du déblaiement.
Aussi je n'y emploie qu'une très faible équipe.

En B une équipe de 60 coolies déblai la cour
pourtourante du 1^{er} étage et la petite chapelle dont il
reste encore les assises à l'angle S.E. de cette grande cour.
Je veux réserver dans ce même angle un groupe d'arbres
maestriques qui ne font rien attendre pour le monument.
Il faut donc leur laisser une croûte de terre et consolider
leur ^{base} appui en plaçant sur les racines ~~des~~ ^{dépense} tonnes de
pierre. Je n'ai eu besoin de rien en occuper : aucune difficulté.

Inutile d'insister sur ce fait que les déblais du
Baphuon - temple très dévini - ne vont pas, ou qu'on les
fame, sans la nécessité de manier et de déplacer une
grande quantité de blocs dont le poids dépasse souvent
les mille kilos.

Toute la partie C est à faire, de bout en bout :
~~abatés~~ ^{abatés}, démolissement, entièrement en la terre.

Les ~~xxx~~ plaines en D, autour du subassement des
premier étage, vous donnent l'emplacement des terres
rejetées de tous les étages du Baphuon. Une faible partie
de ces déblais a déjà été portée à l'Ouest du lacissement
du Conservateur à Anpaw Thoun où ~~elles~~ ^{ils} comblent peu à
peu une très forte dépression de terrain qui se transformait
en mare profonde au moment des pluies. Tous nos wagons
deauville sont employés à cette besogne. Cela nous demande
beaucoup de temps, d'autant plus que je fais mettre de côté
la caillasse et tous les déchets qui constituent une masse

de matériaux excellents pour l'empiècement de routes
intérieures, d'Asphar-Boou, le triage et eny louf.

Cerrane du Phimeouacas. - Il s'agit ici d'une partie de
travaux à exécuter sur le crédit de 13.000 \$ 00.

Mon premier soin a été comme d'habitude de
faire exécuter les abattis indispensables, et de me débarrasser
par le feu de tout le bois - arbres et brousses - qui
encombrait le chantier. On y voit clair maintenant et
la partie supérieure de la terrasse me paraît bien mal en
point. - Mon idée était de conserver sur la plateforme le
plus grand nombre possible de beaux arbres, à la condition
de n'y voir aucun danger pour les pierres, mais il m'a
fallu en supprimer plus que je n'aurais voulu parce que
leurs racines déloguaient, ou tendaient à déloger, le
parement sculpté. (V. le croquis ci-coté). Il n'y avait
donc pas à hésiter.



Après les abattis j'ai divisé mon effectif de coolies
en deux équipes : l'une s'occupe du dessouchement, l'autre
enlève la terre et la rejette à l'extérieur où nous la
répandons pour le remblai des routes. Mais cette dernière
phase du travail n'en est encore qu'au gros œuvre, c'est-à-
dire au nettoyage superficiel. En d'autres termes, on enlève
le plus vite possible la terre de surface. Plus tard nous
parachèverons par le nettoyage des joints des pierres et ce
dernier travail exigera plusieurs mois car, ainsi qu'on
peut le constater dès maintenant, la terre des éléphants
est en très mauvais état.

Pour l'exécution de ces travaux préparatoires nous possédons

de départ a été le perron central de la terrasse et
 j'ai pu de suite contrôler l'exactitude d'une opinion
 que j'avais depuis longtemps, à savoir que le petit
 édifice construit ~~sur la terrasse~~ dans l'axe du perron
 d'honneur, et dont il reste encore les premières assises
 au bas Kriem, est postérieur à la fondation de la
 terrasse elle-même. J'en vois la preuve en plusieurs
 endroits où l'on s'est servi de matériaux provenant d'autres
 constructions. En outre plusieurs reprises maladroites
 témoignent que l'on a voulu adapter sur ce point
 un élément qui n'était pas compris dans le projet
 primitif.

Dépenses. — Pendant le mois de Mars les dépenses ont été de 7/6
 sur le crédit du Cambodge (Baphuon) 876.80
 sur — du budget ^{général} (Terrasse du Khmum ang) 1000.00
 Total = 1876.80

Evénements à signaler. — Ce rapport me paraît incomplet s'il
 omettait de mentionner les événements qui se sont produits
 au Cambodge en Janvier dernier. La ^{feuille} ~~feuille~~ des journaux
 vous a peut-être renseigné à ce sujet mais comme les
 articles de feuilles indochinoises sont soumis à une censure
 assez rigoureuse j'estime que vos renseignements sont inexacts
 ou tronqués. Vous me permettez donc de vous présenter
 la question sous son vrai jour et je vois mieux la nécessité
 d'en parler puisque les événements récents ont déjà eu
 ici une répercussion inévitable. Mais laissez-moi vous
 dire, avant d'aller plus loin, que jusqu'à ce jour les écoles

7

ont en nos us, chantiers la même attitude qu'auparavant, attitude bien différente de celle qu'ils montrent ailleurs, et que jamais le recrutement de ma main-d'œuvre ne fut aussi facile; à telle enseigne que je recevais chaque lundi 150 ou 200 hommes qui ne pouvaient être embauchés par suite de la limitation de mon effectif. Par conséquent lorsque je vous signale l'importance d'un mouvement qui s'est étendu jusqu'à Siem-Reap il faut entendre qu'il n'a pas atteint nos chantiers et que je n'ai rien jusqu'à maintenant du mois, et à me plaindre de rien. Au contraire - et j'y insiste - jamais les coolies ne furent aussi empressés à répondre à mon appel.

Cela posé je vais vous expliquer en quelques mots le motif qui a conduit les Cambodgiens à sortir de leur habituelle inertie.

À la suite d'un programme assez considérable de travaux de routes, les deux services intéressés, Travaux Publics (exécution) et Administration Résidentielle (recrutement des coolies), se sont piqués d'émulation et ont voulu obtenir le maximum de rendement avec un minimum de frais. Notons en passant que ce minimum représente déjà une dépense dont le chiffre surprend quand on additionne les crédits Travaux publics au budget du Cambodge pendant ces 20 dernières années, et que l'on cherche les résultats. En effet, à partir ^{de} ~~des~~ routes, celle de Kamput à P. P. P. (150 Kilom.), et celle de S. S. S.

à Koumpou Speu (53 kilomètres), la voie de communi-
-cation faisait complètement défaut au Cambodge
jusqu'à l'arrivée de M. Outrey qui, lui, a su donner
l'impulsion nécessaire. Mais, tout à coup, il y a
eu émeutes excessives et chacun a voulu dire
qu'avec peu il aurait fait beaucoup. C'était une
noble préoccupation. [Malheureusement la réalisation
de ce projet ne pouvait s'obtenir que sur le dos du
bon coolie et la chose n'a pas manqué. Le
Cambodgien de la campagne (1) n'obtenait pas, aucun
prétexte la latitude de racheter sa prestation par
un versement de 3 piastres (chiffre adopté par l'admⁿ)
et se voyait dans l'obligation de se présenter sur les
chantiers pour y exécuter une tâche fixée à l'avance
par le Représentant du service des Travaux Publics d'accord
avec le Résident de la circonscription.

Le système, quand il est bien appliqué — je veux dire
quand on l'applique avec équité — a deux bons côtés: 1^o,
il procure aux agents d'exécution une main-d'œuvre
qu'ils ne trouveraient pas facilement, et en telle abondance,
par un autre moyen; 2^o, il place l'indigène, naturellement
paresseux, dans l'obligation de travailler. Toutefois il ne
faut pas tomber dans l'arbitraire et transformer en une
peine abusive un excellent procédé. Chaque prestataire
doit 10 jours de travail par an et l'on ne peut lui en
demander, comme on l'a fait couramment, 60 et 90.

1) Le dit "Le Cambodgien de la campagne" pour que seul, il n'ait les corvées. L'habitant
des villages, toujours client des Kromaks, évite généralement toute fatigue.

9

En 10 jours un coolie peut lever 20 ou 25 mètres
cubes de terre, cela dépend de la saison et de la
nature du sol, mais ne pourra jamais, dans le même
laps de temps, fournir un effort 5 ou 6 fois
supérieur. De plus, en juillet et août, c'est-à-dire
au moment des labours et du repiquage, on aurait
dû arrêter les travaux de route, faute de quoi les indigènes
de toute une région risquaient de ne pas avoir de riz
et, en effet, n'en avaient pas. Car on ne se contentait
pas d'appeler sur les chantiers la moitié des hommes
valides d'un village; on les prenait tous, sans exception,
et à la même époque. Si cette époque correspondait,
pour certains Khum, au commencement de pluies,
il ne restait donc pour travailler aux rizières que les
femmes, les vieillards et les enfants. Et chacun sait
que pendant un mois et demi toute la population
est inerte pour ce genre de travail. Bref on deveu-
-rait trop et on ne négligeait pas de commettre des
maladresses. Je pourrais dire des injustices.

Il est certain - et je le sais pour l'avoir vu souvent
de mes yeux - que certains prestataires en prenant à
leur aise et qu'ils se reposaient volontiers pendant 3 ou
4 jours après une journée de travail mais c'était là
des exceptions. D'une manière générale le Cambodgien
travaille à se débarrasser le plus vite possible d'une corvée
pour retourner chez lui. Or, dans la plupart des régions
du Cambodge où l'on faisait des routes, notamment dans
les provinces que j'ai traversées l'année dernière (Avril 1915)

avant de rassembler Aupkar, les coolies ont fourni
 60 jours de travail, parfois davantage, avant d'être
 libérés. Il y a donc eu abus flagrant et c'est ce qui
 a motivé les protestations des Cambodgiens. Des
 bandes de plusieurs milliers d'individus sont venues à
 Phnom Penh et dans certains chefs-lieux pour demander
 un peu plus de justice.

Maintenant, quelle a été l'attitude de l'administration
 devant celle des indigènes? Je crois pouvoir répondre
 qu'elle a été pitoyable, mais pitoyable à un point qu'il
 est impossible d'imaginer. Le Résident Supérieur a
 perdu tout sang-froid; il a laissé venir jusqu'à devant
 le palais royal plus de 5000 manifestants qui arrivaient
 de différentes provinces et ont traversé la ville en pillant
 un peu, sans aucune répression, les magasins chinois; il
 a accordé à l'avance tout ce que les coolies demandaient
 et même ce qu'ils ne demandaient pas; il a sollicité le
 secours du Roi qui jusqu'ici était considéré comme
 un personnage négligeable; enfin M. Daudou est
 cause, par son manque total d'énergie, que le pays
 dont il a la charge vient de subir un recul de 20
 ans. Car, aujourd'hui, les Cambodgiens savent que
 devant la moindre menace notre administration
 s'empresse de céder.

D'autres faits révoltants ont eu lieu; deux Résidents
 en tournée ont fait faire demi-tour à leur automobile
 par peur des manifestants. Des gouverneurs beaucoup trop
 fous (l'un d'eux n'a que 27 ans) ont fait porter la
 poudre et ont tué des passants innocents qui n'avaient

de la part de la police

11

aucun attaché avec les protestataires. En somme, jusque partout les choses ont mal tourné, 7'entendu mal tourné pour notre prestige.

Par contre, je connais un Administrateur chef de province, M. Faure, Résident de Koumpoung Chau, qui s'est montré à la hauteur de ses fonctions. Il s'est rendu seul, sans nulle escorte, au devant des manifestants, leur a parlé en vrai chef et les a fait rentrer dans l'ordre. Peut-être y a-t-il d'autres Résidents qui ont eu le même geste. J'en doute.

Le résultat de la timidité de notre administration ne s'est pas fait attendre. Les prestations en nature - c'est le terme - étant supprimées on ne trouve plus de coolies, ~~et~~ même ici (sauf nos quelques chantiers où le système de prestations et de réquisitions est inconnu), à moins, ~~de~~ ^{aux volontaires} d'offrir un salaire supérieur à celui d'avant et semblant d'éminente. Ainsi, par exemple, l'Agent des Travaux Publics qui s'occupe du circuit de Nuiue, a reçu l'ordre d'embaucher des coolies à n'importe quel prix; et voilà pourquoi je vous exposais, dans la première partie de ce rapport, qu'il y avait lieu de craindre une augmentation de salaires.

Pour l'instant, cette crainte peut vous paraître prématurée puisque le recrutement s'opère plus aisément que jamais, à l'exception de ce qui se passe au sein des Travaux Publics, où l'on voit arriver 10 coolies quand il en faudrait 300, et cela malgré les promesses tentantes; mais l'offre faite ailleurs d'un salaire supérieur n'attirera-t-elle pas nos coolies à réclamer un jour la même augmentation? J'espère que

non mais, en attendant les incriminations et pour veiller
 au grain, j'ai proposé à l'Assemblé des Travaux Publics de
 lui céder un volontaire, en nombre et d'usage de mon
 influence pour les maintenir sur les chantiers au prix
 habituel de 40 cents par jour. Cette combinaison a été
 acceptée et je crois que personne ici n'aura à se plaindre
 si l'Administration ne se nuie de rien. Je souligne cette
 fin de phrase, qui exprime une condition capitale, et
 je confesse mon appréhension de voir l'Administration
 prendre une mesure générale qui allouerait aux coolies un
 salaire journalier de 50 ou 60 cents. Cela n'est pas à conseiller
 qui que ce soit et pour obtenir, malgré tout, de la
 main-d'œuvre. Il est bien évident que si cette mesure,
 qui n'a encore que la forme ^{officielle} ~~administrative~~, revêtait le
 caractère administratif d'un arrêté je serais ~~très~~ obligé
 de m'y conformer. D'où dépenses supérieures et, bien
 entendu, réduction du personnel. Cependant comme
 rien n'est encore menacé — ou, du moins, comme toute
 menace paraît écartée, nous n'avons pas à nous inquiéter.
 Je tenais simplement à vous prévenir de ce qui se
 passe ici et de éventualités admissibles.

Enfin je terminerai ce petit exposé politique et
 administratif en vous disant que depuis quelques jours
 on donne au mouvement des protestataires cambodgiens
 une cause que personne n'aurait encore soupçonnée.
 Une circulaire confidentielle, reçue par le garde des
 forêts de Siem Reap, attribuée à des provocateurs alle-
 -mands les incidents du mois de Janvier dernier.

Présente de cette façon le mouvement n'a plus aucune relation avec les abus commis par votre administration, mais ce serait bien mal connaître le caractère des Cambodgiens que de les croire capables d'obéir à des suggestions étrangères. Les Cambodgiens ne craignent des Allemands comme de rien et reçoivent totalement indifférents devant toutes leurs propositions. Si on leur payait ils accepteraient l'argent mais ne bougeraient pas d'une semelle, quand bien même les agents provocateurs ne leur demanderaient que de faire un pas. Mais, par contre, le Cambodgien se rendra volontiers lorsqu'on épise de lui plus qu'il ne doit. C'est ce qui s'est produit dernièrement. Les indigènes fatigués de payer des mois hors et souvent loués de chez eux, pour des travaux dont l'utilité ne s'imposait pas à leur esprit, se sont rassemblés pour protester. En conscience, je crois qu'ils avaient raison. Cependant il est fallu tenir le coup. La suppression des abus devenait nécessaire mais on devait maintenir le principe des prestations et, surtout, ne marquer aucune crainte sous peine de perdre la face et de recevoir au temps où la consigne était de se rouler le possédant. Quant à l'histoire des agents allemands qui auraient secouru l'inertie des Cambodgiens - pure invention.

Mon dernier alinéa sera pour voy annoncer une nouvelle qui ne laisse insensible. Je croyais avoir droit déjà à une pension de retraite et il n'en est rien. En parlant à P. Duch, il y a un mois, j'ai appris que les services militaires et, en règle générale, tous les services

14

antérieurs à l'arrivée d'un fonctionnaire dans la colonie,
quelles que soient ^{et la durée} la nature de ces services, ne comptaient
que pour cinq ans, faisant il du double. Je prends
donc 4 ans et mes droits à la retraite ne se présenteront
qu'en 1919 ou 1920.

Houwerding

Comme ce rapport est déjà trop long je réserve
pour le mois prochain les détails sur les travaux exécutés
pour la tenue des travaux établis en vue de l'établissement
du circuit des mines. Je me bornerai aujourd'hui à vous
dire que l'agent qui assume la charge de ces travaux,
M. Fassianelli, est un homme d'une activité remarquable
et qui a pu, malgré toutes les difficultés de l'heure
présente, fournir un besoin que vous aurez le loisir
d'apprécier à votre prochaine visite.

3 Avril. — Ce matin, lundi, 520 coolies se sont présentés
sur mes chantiers. Jamais je n'en avais vu autant.
Je n'ai pas pu les prendre tous, évidemment, mais
j'ai retenu d'abord ceux qui arrivaient des villages les
plus éloignés. C'est un principe que j'ai tenu à établir
depuis longtemps. Les coolies qui viennent de loin apportent
leur matériel de couchage, d'ailleurs aux rudiments, et
des provisions pour la semaine, quelquefois pour quinze
jours. Il convient donc de les garder pour leur éviter un
déplacement inutile.

H.